



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

Réf : OFP/DAL/S.MAR/N° 668 /2020

Casablanca, le 28 FEB 2020

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ

.....

OBJET : Consultation Architecturale n° 25/2020, Relative aux Etudes Architecturales et la Conduite des Travaux d'Aménagement de l'Institut Spécialisé des Métiers de l'Aéronautique et la logistique Aéroportuaire « ISMALA » NOUACEUR.

P.J : Copie du PV de la visite des lieux.

Monsieur,

Suite à la visite des lieux effectuée, le 24 février 2020 à 11 Heures. L'Institut Spécialisé des Métiers de l'Aéronautique et la logistique Aéroportuaire « ISMALA » Nouaceur, et ce comme prévue par la Consultation architecturale n° 25/2020 citée en objet, nous avons l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le PV de ladite visite des lieux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur du Patrimoine

Mohamed SANSSIFE

Direction de l'Approvisionnement et
de la Logistique

Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11
(Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca: -
Tél : 0522 63.45.43 - Fax : 0522 78.46.01

COMPTE RENDU DE LA VISITE DES LIEUX
DU 24/02/2020 À 11H00

Objet : CONSULATION ARCHITECTURALE N°25/2020

**Projet : ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE L'INSTITUT SPECIALISE DES METIERS DE
L'AERONAUTIQUE ET LA LOGISTIQUE AEROPORTUAIRE « ISMALA »
NOUACEUR**

Conformément à l'article 11 paragraphe 1 alinéa G du règlement de consultation de la consultation architecturale n°25/2020, une visite des lieux a été organisée le 24/02/2020 à 11h00 sur les lieux du projet.

Lors de cette réunion, les architectes présents ont pris note de la nature des travaux à réaliser ainsi que les difficultés qui en découlent et aucune observation n'a été soulevée.

Une attestation de la visite des lieux a été délivrée séance tenante aux concurrents présents.

25 FEB 2020

N°91